

VALDURENQUE-INFO



JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES
édité par la MAIRIE DE VALDURENQUE

OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE 1988

N° 24



Les Voeux du Maire

Chers Amis,

L'Année 1988 touche à sa fin, déjà !

Nous nous sommes efforcés, tout au long de l'Année, de compléter ou rénover nos équipements, améliorer les services, assurer la sécurité sur nos voies de circulation et d'embellir notre Village.

Bien sûr, sans cesse, il restera d'autres perfectionnements à réaliser...

Et puisque c'est l'heure des voeux, nous formulons les souhaits pour vous tous en 1989, d'une joie de vivre dans un village paisible, joli et accueillant.

Et, à chacun de vous, je présente mes voeux les meilleurs d'une bonne santé, prospérité et bonheur.

BONNE ANNÉE

Jacques CROS



LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU 2 DECEMBRE 1988

L'an mil neuf cent quatre vingt huit, le deux décembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques CROS, Maire.

Etaient présents : BONNAFOUS A., BONNAFOUS M., GUILLEN, DE BLAYE, Mme BATTUT, CABROL, LACOMBE, PEREZ, Mme ROUQUIER, Mme GARCIA, SCHAFF, Mme HQULES, BESSIÈRE.

I - TRAVAUX

EGLISE : Les lézardes qui étaient sur la deuxième voûte ont été restaurées ainsi que la charpente. Toutefois il faut surveiller de très près la voûte ainsi que le mur du coeur.

CANAL : Le curage du canal se poursuit.

SECURITE : La cellule d'exploitation de sécurité s'est réunie et nous a proposé des améliorations quant à la sécurité des piétons.

VEHICULE : Mme BADOIX ne pouvant plus fournir sa voiture personnelle, le Conseil Municipal décide d'en acheter une.

PLANTATION D'ARBRES : Des arbres seront plantés sur le terrain de la salle des fêtes.

ECLAIRAGE PUBLIC : Le Conseil Municipal décide de mettre deux lampes supplémentaires.

CHAUFFAGE : Le Conseil Municipal décide de changer le radiateur du secrétariat de la mairie.

II - ECOLE

A la demande de Monsieur BAUMGART, Le Conseil Municipal décide d'octroyer 800 F de plus pour les fournitures scolaires pour l'année 1988.

Le Conseil Municipal décide de donner 15 F par enfant pour le goûter de Noël.

III - QUESTIONS DIVERSES

Le conseil Municipal décide d'allouer une indemnité de 155 F pour les blouses de travail des agents non titulaires des écoles.

LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU TARN DE L'ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE

Remercie la commune de Valdurenque pour l'aide précieuse qu'elle a rendue à la délégation départementale pour l'opération de ramassage des textiles usagés.

Le produit de cette collecte (40 tonnes) servira à assurer le financement de l'action sociale qu'elle mène en faveur des **Handicapés Moteurs du Tarn**.

Le délégué départemental et la déléguée communale vous disent merci et vous adressent leurs plus sincères félicitations.

LA COLLECTE DE LA CROIX ROUGE

Faite à domicile est cette année de 4 225 Frs pour la commune de Valdurenque.

Merci à nos quêteurs bénévoles et à tous les donateurs.

Cette collecte sera utile au comité de Castres et sera employée à soulager beaucoup de malheureux.

COMMUNIQUE DES ASSOCIATIONS

M. J. C. Valdurenque

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 1988.

ACTIVITES SPORTIVES

FOOTBALL A 7

Equipe Séniors: Entraînée par M. MARCATO Christian
Responsable M. AZEMA Christian

Equipe Benjamins: Entraîneur et Responsable M.
MONTIEL Serge

Equipe Enfants: Entraîneur et Responsable
M. CZEREPACHA

CYCLOTOURISME

Onze licenciés cette année. Calendrier des randonnées chargé.

Responsable : M. CREUZET Jean-Pierre

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Animatrice ; Mme MARCATO. Bientôt un nouvel appareil lecteur de cassettes.

VELO-CROSS

Terrain prêté personnellement par M. le Maire. Terrassements effectués par notre compatriote M. COMBELASSE.

Terrain réservé exclusivement aux membres de la M.J.C. et interdit à tout véhicule à moteur.

MOTO-CROSS

Nouvelle activité pour 1989, sous la responsabilité de M. MAYNADIER Vincent.

Monsieur le Maire nous prête un terrain inculte lui appartenant sis au "Pesquié". Comme pour le vélo-cross, la M.J.C. financera l'aménagement du terrain. Pour cette activité la carte M.J.C. est obligatoire ainsi qu'une assurance personnelle. Ayant

constaté que des jeunes enfants empruntaient, à vélo, la route nationale à contre sens pour se rendre au terrain de moto-cross, j'attire l'attention des parents sur le danger de cette pratique. De plus, je rappelle que ce terrain est réservé exclusivement aux motocyclettes et que la présence de piétons ou de cyclistes ne peut y être tolérée.

ACTIVITES MANUELLES

MODELISME

Poursuite de la maquette ferroviaire sous la responsabilité de Melle AZEMA Catherine.

COUTURE

Responsable Mme SABLAYRÔLES Jeanine

PEINTURE SUR SOIE

Responsable : Mme BAUMGART A.

FOYER

Il a été repeint à neuf et équipé d'une télévision noir et blanc. Ce poste est également utilisé par l'école. L'antenne a été placée par M. ROUQUIER. Catherine AZEMA est toujours la responsable du foyer. Selon la loi en vigueur une prolongation de 6 mois de son contrat T.U.C. est demandée par la Mairie. L'entrée a été également carrelée et repeinte par les employés communaux.

DIVERS

Il est encore temps de s'acquitter de la cotisation 1989.

Enfants : 35 Frs

Adultes : 60 Frs. - supplément gym : 20 Frs.

MEMBRES DU BUREAU 1989

Président : M. J.P. CREUZET
Trésorier : Mme MICHELETTO
Secrétaire : Mme J. LAURENS -
Secrétaire adjoint : Mme TARAYRE C.
Directeur : M. BAUMGART André.
Membres : M. MONIELS, M. MAYNADIER V., M.
BONILLA M., Mme MASSE M., Mme ROUQUIER M.
Commissaire aux compte : M. AZEMA C.

ACTIVITES A VENIR

Sortie à la patinoire : un mercredi après-midi du mois de Janvier.

Sortie bicyclette : au printemps.
LOTO : 18 Décembre 1988.

Le Président J.P. CREUZET

ECOLE PUBLIQUE

1) SORTIE A LA GLENE POUR LES C.P. ET C.E. 1

Le 17 Novembre les élèves de la classe de Mme BAUMGART ont eu le plaisir de passer une bonne journée en compagnie de leurs correspondants de Lafontasse à la Glène.

La construction de cabanes et les jeux dans les bois se sont succédés au cours de la journée. Les mamans qui nous accompagnaient avaient grillé des châtaignes.

Cette journée avait pour but de créer des liens de bonne camaraderie entre les deux classes dont la correspondance dure depuis trois ans.

2) BUFFET FROID DANSANT

Lors du dernier Conseil d'Ecole, ses membres ont décidé d'organiser un buffet froid dansant costumé le Samedi 11 Mars.

La coopérative scolaire organisera cette manifestation. Nous espérons que vous viendrez nombreux vous divertir ce soir là. Les enfants se font déjà une joie de se déguiser et nous espérons que les adultes feront de même.

Rétenez déjà cette date. Il y aura du spectacle et de l'ambiance.

Le bénéfice de cette soirée servira à financer en partie une classe bleue à Soulac en Septembre 1989.

Le directeur : BAUMGART A.

CLUB DE LA FRATERNITE

Décembre déjà l'hiver est à notre porte après un automne flamboyant. C'est l'époque du bilan de l'année qui s'en va, année qui je crois n'aura pas déçu les adhérents du club : nombreux voyages, repas réussis et pour terminer notre loto annuel qui clôturera 1988.

Nous rappelons à nos adhérents et aux autres que le dimanche après-midi (sauf empêchement majeur) la salle des fêtes est ouverte à tous le monde adhérents ou pas. Donc le dimanche après-midi ceux qui s'ennuient ou se trouvent seul peuvent se rendre au club ou ils seront bien reçus.

Ceci pour vaincre l'isolement qui nous menace tous à plus ou moins longue échéance. 3ème âge nous sommes aujourd'hui vous vous le serez demain pensez-y ? Et pour terminer BONNE ANNEE A TOUS.

Le Président : P. MOGA

FOOT-BALL JUNIOR, SENIOR.

Résultats championnat arrêtés au 04/12/1988.

Rencontres

PUYCELSI 1	VALDURENQUE	1-2
VALDURENQUE	FLORENTIN	4-1
VENES	VALDURENQUE	1-0
VALDURENQUE	ESPOIRS ALBI 2	5-0
ALBI ST-JEAN	VALDURENQUE	2-1
ALBI ECUREUILS	VALDURENQUE	5-2
VALDURENQUE	FENOLS 1 (par forfait)	3-0
SALLES	VALDURENQUE	18/12/1988

Classements

Equipes	points	G	N	P	GAL.
1 ALBI ST- JEAN	19	5	2	0	+ 14
2 ALBI ECUREUILS	19	4	3	1	+ 04
3 VENES	17	5	0	2	+ 12
4 PUYCELSI 1	17	4	2	1	+ 08
5 VALDURENQUE	15	4	0	3	+ 07
6 ESPOIRS ALBI 2	14	3	1	3	- 04
7 SALLES	12	2	1	4	- 05
8 FLORENTIN	08	0	1	6	- 12
9 FENOLS 1	02	Forfait général			

A une journée de la trêve VALDURENQUE se trouve en cinquième place avec 4 points de retard sur les premiers.

En meilleure attaque comme en meilleure défense, l'ASV se situe en quatrième position avec + 7 à la différence de buts. Pour cette dernière partie, VALDURENQUE n'a joué que trois fois sur son terrain.

Trois victoires dont une par forfait avec un total de 12 buts marqués contre 1 encaissé.

A l'extérieur, l'ASV remporte une victoire, perd trois matchs contre les trois premiers et encaisse 9 buts contre 5 marqués.

En résumé, VALDURENQUE joue mieux sur sa pelouse et marque d'avantage.

La seconde partie du Championnat sera passionnante mais dure car il faudra vaincre les plus grosses équipes du championnat à domicile pour prévoir espérer une montée en première division la saison prochaine.

Résultat Coupe du Tarn

1er tour Valdurenque (D2) - Aillot (D5) 1-0

16° de finale Valdurenque (D2) - Denat (D5) 5-0

8° de finale Valdurenque (D2) - Valderies (D5) 11/12/1988

VALDURENQUE a eu de la chance sur le tirage de la Coupe du Tarn.

Sur trois rencontres; l'ASV affronte 3 équipes de division 5 mais il faut toujours se méfier de ses équipes qui n'ont plus rien à perdre. Ce fut le cas contre CASTRES AILLOT où il fallut le but qualificateur pour les 16° de finales. A noter c'est la première fois que l'ASV passe deux tours de Coupe du Tarn.

Il faut remercier tous les joueurs entraîneurs et arbitres pour leur volonté dans ce sport qui j'espère sera récompensé un jour prochain soit par le titre de Champion du Tarn ou Vainqueur de Coupe du Tarn.

DIVERS

Le second Loto du Football aura lieu le 22 décembre 1988 au restaurant Ixix. Merci d'avance aux commerçants bénévoles et personnes qui ont aidés ou offerts généreusement des lots pour la réussite de ce loto.

Le Responsable C. AZEMA.

Notes Historiques sur Valdurenque

LA GUERRE DES ALBIGEOIS

DANS L'ALBIGEOIS, LE CASTRAIS, LE CARCASSES (suite).

Les divers vicomtes de Lautrec rendirent hommage à Philippe le vieux pour leurs châteaux d'Ambres de Lautrec, de Montredon, de Sénégas, de Labruguière, dans la possession desquels ils venaient de rentrer. Ce seigneur n'eut pas à souffrir, dans ses terres, de la guerre qui résultait d'une ligue contre le roi, formée par le comte de Toulouse, le comte de la Marche, le roi d'Angleterre et Raymond-Trencavel. Ce dernier était parvenu à reconquérir une grande partie du Carcassés, lorsqu'il fut obligé d'abandonner ses conquêtes devant les troupes du sénéchal de Carcassonne. Philippe de Montfort le vieux quitta pour toujours le pays castrais, dont il confia l'administration à son fils Philippe, et partit pour la croisade, avec le roi Saint-Louis, en 1249. Guy de Montfort, seigneur des Lombers et frère du seigneur de castres, partit avec lui, et, quelques années après, Philippe le jeune se trouva seigneur de Castres à la suite de l'abandon que son père lui fit de ses possessions en France. Ce jeune seigneur eut, avec les vicomtes de Lautrec, diverses querelles, au sujet des possessions de cette famille, qu'il prétendait avoir été confisquées pour crime d'hérésie. Le sénéchal de Carcassonne intervint dans le débat pour mettre d'accord les combattants. Après avoir fondé le couvent des dominicains à Castres et avoir confirmé et augmenté les coutumes de cette ville, Philippe de Montfort alla commander une expédition en Italie en 1265, et mit en déroute les partisans de Mainfroi, qui disputaient au comte de Poitiers, frère du roi de France, la domination de la Lombardie.

Il rentra en France et se mit d'accord avec les vicomtes de Lautrec, grâce à l'entremise de Jean de Burlas, chevalier, sur les contestations relatives aux châteaux d'Ambres et de Lautrec.

Avant de partir pour le royaume de Naples, à la suite du roi Charles de Sicile, Philippe II de Montfort fit son testament, au château de Roquecourbe sur l'Agoût, en présence de sa femme Jeanne de Lévis, du seigneur Jean de Burlas et d'autres personnages de sa cour ; il mourut ensuite devant Tunis, le 28 Septembre 1270.

Il avait été accompagné, dans cette expédition, par Geraud de Burlas, chevalier, son vassal, qui ne l'avait jamais quitté. Ce seigneur frère présumé de Jean de Burlas, que nous venons de voir à la cour de Philippe de Montfort, et qui devait être co-seigneur de Burlas, fit enterrer, dans le camp, les entrailles et les chairs de son suzerain ; puis il apporta les ossements et le coeur à Castres, où il les fit inhumer dans l'église de Saint-vincent, le 9 Septembre 1271, en présence de Jeanne de Lévis, sa veuve, de Jean de Montfort, son fils, et de toute la noblesse du pays.

Jean de Montfort, succéda à son père et se qualifia comte de Squilace, en souvenir des conquêtes de Phillippe de Montfort, dans le royaume de Naples.

En récompense du dévouement que la famille de Burlas avait toujours montré pour celle des Montfort, Jean, seigneur de Castres, fit donation, aux deux frères Jean et Germond de Burlas fils de Jean de Burlas et neveu de Géraud de Burlas, qui avait apporté à Castres les restes de Philippe de Montfort, de la Seigneurie de Gaix et de la Moitié de la Seigneurie de Boissezon. Il ajouta à cette donation l'engagement de ne pas construire de nouveaux moulins dans la partie de cette Seigneurie qu'il conservait, afin de ne pas diminuer les revenus de l'autre partie.

Les Trencavel, vicomte d'Albi, de Béziers, de Carcassonne, de Nîmes et d'Agde étaient les vassaux du comte de Toulouse. Il rendaient hommage pour toutes les Seigneuries en leur possession.

Au début de l'hérésie cathare, la souveraineté du comte de Toulouse s'étendait directement sur le Quercy, le Rouergue, le Toulousain, l'Avignonnais et la moitié de l'Albigeois. Il était en outre suzerain des comtes de Foix, de Narbonne, des vicomtes de Comminges et de tous ceux appartenant aux Trencavel.

Le vicomte d'Albi possédait dans l'Albigeois les Seigneuries de l'Albigeois, du Castrais dont Gaix, Burlats avec le Sidobre, Ardorel avec le Causse, Boissezon, Lautrec, Labruguière, Dourgne, St-Amans de Lavar, St-Félix et Auriac dans le Lauragais.